

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES  
TERRITOIRES (FDT) 2020-2021



28 juin 2021

## Mise en contexte

C'est en avril 2015 que le Gouvernement du Québec mettait en place le Fonds de Développement des Territoires (FDT) pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Autrefois réparti sous différentes enveloppes, le FDT représente désormais une enveloppe unique qui a été utilisée sous la base des interventions qui ont été jugées prioritaires par la MRC de Lotbinière. C'est la planification stratégique 19/22 de la MRC de Lotbinière ainsi que la Politique municipalité amie des aînés et de la famille de la MRC de Lotbinière et le plan de développement de la zone agricole de la MRC de Lotbinière qui constituent les documents de références pour établir les priorités d'interventions qui ont guidé l'utilisation du fonds en 2020-2021. À noter que l'année 2020-2021 est la dernière année de l'entente.

C'est en adoptant la résolution 176-06-2019 le 12 juin 2019 que la MRC de Lotbinière est venue reconfirmer les priorités d'intervention qui viendraient guider l'utilisation du FDT pour 2020-2021 :

### **Enjeu 1 – Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire**

Les grands objectifs :

- Assurer l'accompagnement au développement et à la pérennisation des entreprises
- Encourager la culture entrepreneuriale et l'innovation
- Soutenir le développement d'une offre touristique diversifiée

Priorité stratégique : **LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE**

### **Enjeu 2 – Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie**

Les grands objectifs :

- Soutenir tous les citoyens, des jeunes aux aînés, pour l'amélioration de leur qualité de vie
- Améliorer et diversifier l'offre de services aux citoyens
- Favoriser un milieu de vie dynamique, attractif et accueillant

Priorité stratégique : **LE TRANSPORT COLLECTIF**

### **Enjeu 3 – Qualité de l'environnement naturel et humanisé**

Les grands objectifs :

- Assurer la gestion intégrée des ressources naturelles
- Organiser l'occupation du territoire de manière harmonieuse et cohérente
- Préserver et mettre en valeur les caractéristiques du territoire en termes de culture, patrimoine et paysage
- Optimiser la gestion des matières résiduelles

Priorité stratégique : **LA QUALITÉ DE L'EAU**

## Enjeu 4 – Concertation/communication et promotion

Les grands objectifs :

- Mettre en œuvre la planification stratégique en concertation avec les acteurs du milieu
- Parfaire notre identité territoriale et culturelle
- Promouvoir notre territoire et ses atouts

Priorité stratégique : **L'IDENTITÉ RÉGIONALE**

Ces priorités correspondent aux 4 enjeux exprimés dans la planification stratégique 19/22 de la MRC. Ces dernières répondent en tout point aux objets du FDT et auront permis d'orienter son utilisation. Ces priorités ont été mises en ligne sur le site internet de la MRC de Lotbinière dès leur adoption. Notez que ces enjeux ont à leur tour été subdivisés en grands objectifs conformément à la planification stratégique 19/22 de la MRC de Lotbinière.

Conformément à l'entente relative au FDT, la MRC de Lotbinière avait également pris l'engagement d'adopter une **Politique de soutien aux entreprises (incluant l'économie sociale)** et une **Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie** afin d'informer la population, les entreprises et les organismes des mesures d'aide qui sont ou seront mises en place par la MRC de Lotbinière ou son mandataire.

Alors que la **Politique de soutien aux entreprises** a été adoptée le 25 novembre 2015 via la résolution 333-11-2015, la **Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie** a été mise à jour en 2017 et a été adoptée le 12 juillet 2017 via la résolution 213-07-2017. Ces deux politiques ont été mises en ligne sur le site internet de la MRC de Lotbinière.

De plus, une entente de délégation a été signée avec le CLD de Lotbinière le 12 août 2015. À ce moment la MRC de Lotbinière déléguait au CLD de Lotbinière son mandat de développement économique et local. Le 12 août 2016, la MRC de Lotbinière confiait également la gestion du FLI et du FLS au CLD de Lotbinière.

Bien qu'une entente de délégation existait, le 10 juillet 2019, la MRC de Lotbinière a pris la décision de mettre en place son propre département de développement économique en intégrant des ressources du CLD de Lotbinière à son organisation en vue d'améliorer la performance financière et la synergie des deux organisations. Les activités du CLD de Lotbinière ont donc pris fin le 31 décembre 2019, moment auquel l'entente de délégation a pris fin.

## **Période couverte par le présent rapport**

Le présent rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

## **Territoire d'application**

C'est le territoire de la MRC de Lotbinière qui est couvert par le fonds de développement du territoire. On y retrouve les 18 municipalités suivantes :

1. Dosquet
2. Laurier-Station
3. Leclercville
4. Lotbinière
5. N.D.S.C. d'Issoudun
6. Saint-Agapit
7. Saint-Antoine-de-Tilly
8. Saint-Apollinaire
9. Sainte-Agathe-de-Lotbinière
10. Sainte-Croix
11. Saint-Édouard-de-Lotbinière
12. Saint-Flavien
13. Saint-Gilles
14. Saint-Janvier-de-Joly
15. Saint-Narcisse-de-Beaurivage
16. Saint-Patrice-de-Beaurivage
17. Saint-Sylvestre
18. Val-Alain

## Bilan

Pour l'année 2020-2021, le ministre délègue à la MRC de Lotbinière la gestion des sommes restantes de son entente tirée du Fonds de développement des territoires. À ce montant s'ajoute un montant de 1 891,45 \$ correspondant aux intérêts qui ont été générés sur les sommes non versées. Selon les directives obtenues, ce montant ponctuel doit être assimilé au FDT. Pour cette cinquième année, la MRC a engagé une partie des sommes du FDT pour poursuivre les mandats qui faisaient partie des différentes enveloppes que recevait auparavant la MRC.

<b>Projets</b>	<b>Montants versés 2020-2021</b>
1. Fondation du Campus collégial de Lotbinière <sup>(1)</sup>	<b>48 421,66 \$</b>
2. TACA <sup>(2)</sup>	<b>5 557,00 \$</b>
3. Aide alimentaire Lotbinière <sup>(3)</sup>	<b>25 000,00 \$</b>
4. Projet Carbone Scol'ERE	<b>1 574,84 \$</b>
5. Agent de développement MRC <sup>(4)</sup>	<b>18 051,60 \$</b>
6. Maison de la famille 100 000 \$ sur 3 ans <sup>(5)</sup>	<b>33 334,00 \$</b>
7. Entente sectorielle de développement concernant l'entrepreneuriat, l'innovation et le tourisme dans les MRC des Appalaches, de Bellechasse et Lotbinière <sup>(6)</sup>	<b>100 000,00 \$</b>

- (1) Par la résolution 045-02-2021, la MRC confirmait le paiement final d'un montant de 48 421,66 \$ à la Fondation du cégep de Thetford pour la campagne de financement débuté en 2015 pour le développement du campus collégial de Lotbinière.
- (2) Par la résolution 009-01-2018, la MRC s'engage à payer 5 557 \$ pour 2020-2021 pour l'entente sectorielle de la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches.
- (3) Par la résolution 125-04-2017, la MRC s'engage à soutenir Aide Alimentaire Lotbinière (25 000 \$/an). Ceci constitue le dernier versement de cette entente.
- (4) Embauche d'une agente de développement à la MRC : résolution 145-05-2018. Salaire pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars 2021.
- (5) Par les résolutions 144-05-2018 et 207-06-2019, la MRC confirmait l'aide de 100 000 \$ sur 3 ans pour l'agrandissement de la maison de la famille. Ceci constitue le dernier versement de l'entente.
- (6) Il s'agit d'une entente entre trois MRC et le MAMH pour la réalisation d'actions reliées au tourisme et au développement économique sur le territoire (résolution 143-04-2019). Le dernier versement sera réalisé à partir du FRR, volet 2.

## **Projets structurants (volet Pacte-rural 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020)**

Par sa Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), la MRC de Lotbinière désire améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique, communautaire et environnemental. Elle se donne pour mission de soutenir et d'accompagner les différents acteurs qui offrent un service de première ligne aux citoyens des dix-huit communautés que compose la MRC.

Un des programmes présents dans cette politique est le Programme de soutien aux projets structurants. La PSPS s'inspire du programme du Pacte rural et également des grands enjeux de la MRC de Lotbinière cités dans la Planification stratégique 2019-2022 de la MRC de Lotbinière. Il permet de soutenir, par une aide technique comme financière, tout projet structurant visant à améliorer les milieux de vie de la population de la MRC. La PSPS sera révisée tous les ans en fonction des montants annuels disponibles et des priorités d'intervention.

Critères d'analyses qui guident l'évaluation des projets soumis :

- Le projet s'inscrit à l'intérieur des 4 grandes orientations de développements prévues par la planification stratégique de la MRC de Lotbinière 2019-2022 :
  - Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire;
  - Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie;
  - Qualité de l'environnement naturel et humanisé;
  - Concertation/communication et promotion;
- Le nombre de municipalités touchées par le projet;
- La concordance avec un plan de développement local;
- La capacité de gestion du promoteur (réalisations, forces, formations, expériences, etc.);
- La part (pourcentage) du financement demandée au FDT volet Pacte rural, la diversification du financement et l'effet levier;
- L'appui et l'implication du milieu (nombre de bénévoles, contributions diverses);
- L'évaluation des coûts du projet est réaliste;
- L'admissibilité des dépenses;
- Le nombre de personnes touchées par le projet (retombées);
- La durée du projet (pérennité).

Pour le volet régional et structurant, le cumulatif des aides du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, incluant l'aide provenant du FDT volet Pacte rural, ne peut excéder 80 % des coûts de l'ensemble du projet.

**Diversification du financement :** Les promoteurs doivent faire la démonstration qu'ils ont épuisé et exploré toutes les sources de financement possibles (ministères, organismes, etc.).

**L'effet levier :** Pour les projets locaux, l'effet levier est de 1 \$ du promoteur pour 1 \$ du Pacte rural pour toutes les municipalités.

Les projets qui seront ou ont été soutenus du 1<sup>er</sup> avril 2015 à 31 mars 2021 par le FDT- volet Pacte-rural sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le tableau présente les engagements et les sommes versées à la période. **Les projets qui n'ont pas été terminés au 31 mars 2021 conservent leur aide financière même si la présente entente est terminée, car les sommes restantes du FDT sont transférées dans le volet 2 du FRR qui a débuté le 1<sup>er</sup> avril 2020.**

Voici la liste des projets locaux transférés au FRR, volet 2 :

- PR6-26, PR7-16, PR8-13 - Réfection du calvaire Aubin, St-Antoine-de-Tilly;
- PR6-27, PR7-17, PR8-17 - Construction d'un bâtiment d'utilité sanitaire, Lotbinière;
- PR4-35, PR5-30, PR6-28, PR7-18, PR8-19 - Améliorations diverses, Val-Alain;
- PR5-31, PR6-29, PR7-19, PR8-20 - Création d'espaces de vie pour nos organismes, St-Flavien;
- PR8-21 - Revitalisation du cœur du village, Leclercville;
- PR8-24 - Aménagement des entrées du village, N.D.S.C. d'Issoudun.

Les sommes engagées et/ou déboursées l'ont été dans le cadre des montants affectés aux enveloppes locales de nos municipalités (6 000 \$/municipalité par année (5 ans)). D'autres projets où la MRC était promoteur ou partenaire ont également été réalisés durant cette période. Le tout est présenté dans le tableau suivant :

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2015-2016</b>						
3	MRC de Lotbinière	MRC	(PR4-00) Plan de développement	80 000,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$
2	COOP de solidarité et de santé du Sud de Lotbinière	ONBL ou COOP	(PR4-01) COOP de solidarité santé du Sud de Lotbinière	585 675,00 \$	26 630,33 \$	26 630,33 \$
3	Moissonneurs solidaires	Entreprise d'économie sociale	(PR4-02) Mise à niveau – Centre de distribution	130 000,00 \$	32 018,56 \$	32 018,56 \$
2	Municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Municipalité locale	(PR4-03) Ma Famille, Mon village Bonifier l'amélioration du Centre municipal	11 607,46 \$	5 804,03 \$	5 804,03 \$
2	ABC Lotbinière	OBNL ou COOP	(PR4-04) Les nouvelles technologies pour mieux « Vivre en Lotbinière »	58 890,00 \$	35 000,00 \$	35 000,00 \$
2	Municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Municipalité locale	(PR4-05) Construction d'un skatepark	64 440,00 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
2	CDC Lotbinière	Entreprise d'économie sociale	(PR4-07) Carrefour des ressources : Vos essentiels en Lotbinière	41 800,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$
2	Carrefour des personnes âgées de Lotbinière	Entreprise d'économie sociale	(PR4-09) Accessibilité Santé Aînés	64 000,00 \$	30 000,00 \$	18 536,10 \$
2	Fondation du Cégep de Thetford	Fondation	(PR4-10) Campus collégial de Lotbinière	100 000,00 \$	10 619,30 \$	10 619,30 \$
2	Aide Alimentaire Lotbinière	Entreprise d'économie sociale	(PR4-11) Soutien à la sécurité alimentaire dans Lotbinière	41 300,00 \$	25 000,00 \$	25 000,00 \$



Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2015-2016 (suite)</b>						
4	OBV du Chêne	OBNL ou COOP	(PR4-13) Plan de gestion de la berce du Caucase sur la portion Nord de la zone du Chêne	14 430,00 \$	1 285,00 \$	1 285,00 \$
4	Fondation du Domaine Joly-De-Lotbinière	Entreprise d'économie sociale	(PR4-14) 165 <sup>e</sup> anniversaire du Manoir, travaux urgents pour retrouver ses lettres de noblesse	165 143,00 \$	40 000,00 \$	40 000,00 \$
1	MRC de Lotbinière	MRC	(PR4-15) Orthophotos 2015	127 475,00 \$	2 200,00 \$	2 200,00 \$
2	Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly	Municipalité locale	(PR4-16) Terrain de balle	28 500,00 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
2	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR4-17) Aménagement d'une cuisine	34 173,00 \$	5 803,33 \$	5 803,33 \$
2	Municipalité de Saint-Agapit	Municipalité locale	(PR4-18) Amélioration terrain de baseball	17 074,68 \$	2 733,51 \$	2 733,51 \$
2	Municipalité de Saint-Flavien	Municipalité locale	(PR4-19) Acquisition de nouvelles technologies	10 585,00 \$	548,78 \$	548,78 \$
4	Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage	Municipalité locale	(PR4-20) Embellissement noyau villageois	11 607,66 \$	5 804,03 \$	5 804,03 \$
5	Municipalité de Sainte-Croix	Municipalité locale	(PR4-21) Enseigne de bienvenue	17 226,46 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
2	Municipalité de Saint-Apollinaire	Municipalité locale	(PR4-22) Réaménagement de la bibliothèque	21 644,90 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
2	Municipalité de Saint-Sylvestre	Municipalité locale	(PR4-23) Remorque fermée pour sauvetage	13 088,21 \$	5 804,03 \$	5 804,03 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2016-2017</b>						
2	Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière	Municipalité locale	(PR4-24) Amélioration de la Champignole et rénovation du chalet des loisirs - phase III	19 121,96 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
5	Municipalité de Dosquet	Municipalité locale	(PR4-25) Affichage municipale	31 792,44 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
2	Municipalité de Lotbinière	Municipalité locale	(PR4-26) Réfection de la clôture du terrain de balle municipal	33 295,00 \$	4 491,17 \$	4 491,17 \$
5	Municipalité de Saint-Gilles	Municipalité locale	(PR4-27) Affiche électronique	29 972,57 \$	5 803,83 \$	5 803,83 \$
4	Corporation de développement économique et communautaire de Leclercville	Municipalité locale	(PR4-28) (PR5-10) Rénovation Quai de Leclercville	149 468,00 \$	11 804,03 \$	11 804,03 \$
2	Service de transport adapté et collectif de Lotbinière	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	(PR5-01) Accès au sans-papier et modernisation	18 633,64 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$
2	ABC Lotbinière	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	(PR5-02) Les nouvelles technologies, outil pour mieux connaître mon milieu	18 750,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$
2	Corporation touristique de la Chute Ste-Agathe inc.	MRC (ou ville/agglomération signataire du FDT)	(PR5-04) Projet d'améliorations des infrastructures	100 000,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$
3	MRC de Lotbinière	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	(PR5-06) Préinventaire du patrimoine agricole en Lotbinière et outil de sensibilisation	24 000,00 \$	12 000,00 \$	12 000,00 \$
2	Municipalité de Dosquet	Municipalité locale	(PR5-09) Étude de marché concernant l'implantation d'une station-service	3 000,00 \$	1 375,00 \$	1 375,00 \$
5	Municipalité de Sainte-Croix	Municipalité locale	(PR5-11) Enseigne de bienvenue	18 764,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2017-2018</b>						
2	Municipalité de Laurier-Station	Municipalité locale	(PR4-29) Inscription en ligne et système informatique	9 305,00 \$	3 287,50 \$	3 287,50 \$
2	Municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Municipalité locale	(PR5-12) Plan de développement	12 500,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
2	Municipalité de Dosquet	Municipalité locale	(PR5-13) (PR6-01) Aire de jeux	22 221,00 \$	10 625,00 \$	10 625,00 \$
2	Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage	Municipalité locale	(PR5-14) Embellissement volet 3	12 380,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
2	Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly	Municipalité locale	(PR5-15) étude de marché – Station service	2 250,00 \$	1 125,00 \$	1 125,00 \$
4	Municipalité de Leclercville	Municipalité locale	(PR6-02) Quai de Leclercville	67 258,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
5	Corporation de développement du Mont Sainte-Marguerite	OBNL ou coop (excluant économie sociale)	(PR6-03) Lumens Militar - Étude de faisabilité et conceptuelle de Dufour Maison de Création	19 550,00 \$	13 640,00 \$	13 640,00 \$
4	Fondation du Domaine Joly-de-Lotbinière	Entreprise d'économie sociale	(PR6-06) Produire et distribuer de l'eau potable	13 169,00 \$	10 535,00 \$	10 535,00 \$
5	Municipalité de Sainte-Croix	Municipalité locale	(PR6-09) Installation de noms de rues personnalisés	30 003,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
<b>2018-2019</b>						
5	Municipalité de Lotbinière	Municipalité locale	(PR4-30, PR5-15, PR6-11) Travaux de restauration au Calvaire Saint-Eustache	17 380,00 \$	8 690,00 \$	8 690,00 \$
2	Municipalité de Saint-Flavien	Municipalité locale	(PR4-31) Afficheurs de vitesse pédagogiques	22 512,00 \$	11 255,05 \$	5 255,00 \$
2	Municipalité de Laurier-Station	Municipalité locale	(PR4-32, PR5-22, PR6-16, PR7-02) Écran Numérique	42 859,00 \$	20 516,53 \$	18 198,60 \$
2	Municipalité de Saint-Sylvestre	Municipalité locale	(PR5-17) (PR6-12) Bandes de patinoires	41 578,00 \$	12 000,00 \$	12 000,00 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2018-2019 (suite)</b>						
4	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR5-18) Pancartes d'accueil aux entrées du village	8 000,00 \$	4 000,00 \$	4 000,00 \$
2	Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly	Municipalité locale	(PR5-20) Sécurité routière	7 365,00 \$	3 682,50 \$	3 682,50 \$
2	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR5-21, PR6-14) Réfection - Salle des toilettes - Salle communautaire	22 445,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
2	Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage	Municipalité locale	(PR6-10) Jouer, Marcher, Faire du vélo en toute sécurité - Phase 1	18 660,85 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
2	Municipalité de Lotbinière	Municipalité locale	(PR6-13) Circuits santé pour aînés	32 000,00 \$	2 600,00 \$	2 600,00 \$
2	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR6-15, PR7-01) Mise aux normes des installations sportives	20 378,36 \$	8 000,00 \$	0,00 \$ <i>Projet annulé</i>
<b>2019-2020</b>						
7	Municipalité de Saint-Agapit	Municipalité locale	(PR4-33, PR5-23, PR6-17, PR7-03, PR8-01) Aménagement du Parc des Grands Vents	46 338,94 \$	23 169,47 \$	23 038,46 \$
7	Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly	Municipalité locale	(PR4-34, PR5-27, PR6-22) Parc et module de jeux	29 320,00 \$	14 660,00 \$	14 660,00 \$
7	Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly	Municipalité locale	(PR5-24, PR6-18, PR7-04, PR8-02) Panneau d'affichage numérique	27 885, 00 \$	13 927,50 \$	13 927,50 \$
8	Corporation de développement économique et communautaire de Leclercville	Municipalité locale	(PR7-06) Projet Parc de l'Île	23 724,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2019-2020 (suite)</b>						
7	Municipalité de Saint-Apollinaire	Municipalité locale	(PR5-25, PR6-20, PR7-09, PR8-05) Parc Terry-Fox	48 242,24 \$	24 000,00 \$	24 000,00 \$
7	Municipalité de Saint-Sylvestre	Municipalité locale	(PR7-10, PR8-06) Enseigne numérique	29 732,54 \$	12 000,00 \$	12 000,00 \$
7	Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière	Municipalité locale	(PR5-26, PR6-21, PR7-11, PR8-07) Amélioration de la qualité de vie et des services aux citoyens	53 328,12 \$	24 000,00 \$	24 000,00 \$
7	Municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Municipalité locale	(PR5-28, PR6-23, PR7-12, PR8-08) Radar pédagogique, numéros civiques et rénovation du Café Jeunesse	77 010,65 \$	24 000,00 \$	24 000,00 \$
7	Municipalité de Saint-Gilles	Municipalité locale	(PR5-29, PR6-24) Radar pédagogique et brigadier statique	19 385,00 \$	9 692,50 \$	9 892,50 \$
7	Municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Municipalité locale	(PR6-19, PR7-07, PR8-03) Sécurité et communications aux citoyens 2019	56 801,00 \$	18 000,00 \$	18 000,00 \$
7	Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage	Municipalité locale	(PR7-08, PR8-04) Écran numérique	32 425,00 \$	12 000,00 \$	12 000,00 \$
8	Municipalité de Laurier-Station	Municipalité locale	(PR7-12, PR8-09) Enseignes d'accueil	22 325,00 \$	11 605,00 \$	8 317,93 \$
7	Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly	Municipalité locale	(PR6-26, PR7-16, PR8-13) Réfection du calvaire Aubin	32 249,26 \$	15 143,83 \$	0,00 \$
8	Municipalité de Dosquet	Municipalité locale	(PR7-15, PR8-12) Aménagement d'un espace vert de rencontre	39 760,00 \$	12 000,00 \$	12 000,00 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2019-2020 (suite)</b>						
7	Municipalité de Saint-Gilles	Municipalité locale	(PR8-11) Mise en place d'un éclairage sécuritaire pour la glissade derrière le centre récréatif	2 495,00 \$	1 247,50 \$	1 047,50 \$
7	Municipalité de Sainte-Croix	Municipalité locale	(PR8-15) Aménagement d'un parc	20 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
7	Municipalité de Saint-Gilles	Municipalité locale	(PR8-14) Mise en place de location et paiement en ligne des plateaux et activités de loisirs	5 850,00 \$	2 635,00 \$	2 236,15 \$
7	Municipalité de Saint-Agapit	Municipalité locale	(PR8-16) Aménagement du Parc des Grands Vents – Phase 2	28 000,00 \$	4 031,36 \$	4 031,86 \$
8	Municipalité de Lotbinière	Municipalité locale	(PR6-27, PR7-17, PR8-17) Construction d'un bâtiment d'utilité sanitaire	31 270,00 \$	14 022,66 \$	0,00 \$
7	Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly	Municipalité locale	(PR8-18) Aménagement de la salle communautaire	10 814,84 \$	5 265,00 \$	5 259,90 \$
7	Municipalité de Val-Alain	Municipalité locale	(PR4-35, PR5-30, PR6-28, PR7-18, PR8-19) Améliorations diverses	59 700,00 \$	29 803,83 \$	0,00 \$
8	Municipalité de Saint-Flavien	Municipalité locale	(PR5-31, PR6-29, PR7-19, PR8-20) Création d'espaces de vie pour nos organismes	107 900,00 \$	21 365,68 \$	0,00 \$
8	Municipalité de Leclercville	Municipalité locale	(PR8-21) Revitalisation du cœur du village de Leclercville	18 350,00 \$	6 000,00 \$	0,00 \$
7	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR6-30, PR7-20, PR8-22) Mise aux normes du parc	21 215,21 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$
7	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR8-23) Remplacement du système de son du centre communautaire	3 989,00 \$	1 950,00 \$	1 598,53 \$

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Titre du projet	Coût total (lors de l'engagement)	Contribution FDT (engagée)	Contribution FDT (versée)
<b>2019-2020 (suite)</b>						
8	Municipalité de N.D.S.C. d'Issoudun	Municipalité locale	(PR8-24) Aménagement des entrées du village	14 500,00 \$	2 050,00 \$	0,00 \$
8	Municipalité de Sainte-Croix	Municipalité locale	(PR7-05) Aménagement parc des naissances et finissants	36 089,45 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$

## Bilan financier

Une copie du fichier **100074106\_FDT2020-2021- Lotbinière.xls** est jointe au présent rapport et vient apporter certaines précisions au tableau ci-haut présenté.

## Liste des ententes

Depuis 2019, quelques ententes ont vu le jour. On parle ici notamment de l'entente sectorielle en développement économique, innovation et tourisme signée avec le ministère des Affaires municipalités et de l'Habitation.

## Autres engagements intégrés au rapport

- |  |            |
|--|------------|
| - Entente sectorielle en développement économique, innovation et tourisme signée avec le ministère des Affaires municipalités et de l'habitation | 100 000 \$ |
|--|------------|

## Conclusion

Pour l'année 2020-2021, il apparaît évident que la MRC a répondu positivement à ses engagements relativement à son rôle et ses responsabilités, à la gestion du fonds, à la fixation de priorités d'intervention, à l'adoption de ses Politiques de soutien aux entreprises et de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. C'est avec la reddition de compte rattachée à ce rapport que la liste des engagements de la MRC de Lotbinière en lien avec la gestion du FDT est complétée.

Les sommes restantes sont transférées au volet 2 du FRR.